



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67
Membres présents : 44
· dont suppléés : 2

Membres représentés : 7

Votants : 53

Date de la convocation
02 octobre 2019

Secrétaire de séance :
BERTRAND Gilbert

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 10 octobre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni Mezières-en-Santerre, sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE.

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL, MAILLART, PREVOST, BLIN, SAINT-QUENTIN (suppléante de M. LECLABART), FLAMANT, WU, HALL, ROUX, PETIT, LEFEBVRE, NANSOT.

Messieurs AMARA, DURAND, COTTARD, BERTRAND Gilbert, DERLY, CAPELLE, BOUCHER, DOUCHET, VAN OOTEGHEM, HEBERT, DOVERGNE, PALLIER, SURHOMME, BEAUMONT, LECONTE, TEN, DEPRET, HENNEBERT, JUBERT, GORET, DAIGNY, HEYMAN, RICARD, MOURIER, FRANCOIS, LAMOTTE, REMY, VAN DE VELDE, LAMBERT (suppléant de M. DALRUE) DRAGONNE, LEROY, PELTIEZ, SZYROKI, MAROTTE.

● Disposaient d'un pouvoir :

M. COTTARD de M. DESROUSSEAU, M. CAPELLE de Mme ATTAGNANT, M. VAN OOTEGHEM de M. LEVASSEUR, M. BEAUMONT de M. CARON, Mme ROUX de M. GAUMONT, Mme HALL de Mme BLONDEL, M. SZYROKI de M. CLEMENT.

● Absent(e)s :

Madame MARSEILLE,

Messieurs AUBRY, BARRE, FRANCELE, MONTAIGNE, BINET, POTTIER, DUTILLEUX, VERMEIL, VAN GOETHEM, BERTRAND Jacques, PICARD, BIECKENS, LOGEART

OBJET : POLITIQUE TERRITORIALE 2017 - 2020 CD 80 – CCALN

Rapport de Monsieur Alain DOVERGNE, Président de la CCALN

Vu les délibérations du Conseil Départemental de la Somme en date du 12 octobre 2016 et du 8 février 2017, adoptant les modalités de la politique territoriale 2017 2020,

Vu les délibérations de la CCALN du 28 septembre 2017 et du 31 mai 2018 portant sur le contrat de territoire 2017-2020,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 30 septembre 2019,

Vu la dotation accordée sur le territoire de la CCALN, à savoir 890 058 euros,

Le Président rappelle les orientations stratégiques du contrat de territoire, entre le Conseil départemental et la Communauté de communes Avre Luce Noye :

1. Offrir un cadre de vie de qualité pour maintenir les habitants et attirer de nouveaux résidents
2. Valoriser et développer les activités et les atouts de la Somme

Ces orientations sont déclinées en axe puis en action.

Pour la répartition de l'enveloppe territoriale, la Communauté de communes Avre Luce Noye a déterminé un programme composé des projets des différentes communes.

Au vu de la complétude du dossier, le Président propose au vote les projets d'investissement présentés par la commune d'Ailly sur Noye et la commune de Beaucourt en Santerre.

Ailly sur Noye : Réaménagement de la place Charles de Gaulle.

Le montant du projet s'élève à 331 871 € HT (assiette éligible retenue : 303 061 € HT)

La CCALN souhaite faire bénéficier à la commune d'Ailly sur Noye d'un accompagnement du Conseil Départemental à hauteur de **75 765 €**.

Beaucourt en Santerre : Aménagements paysagers et cheminement doux du tour de village

Le montant du projet s'élève à 89 436 € HT (phasage prévu)

La CCALN souhaite faire bénéficier à la commune de Beaucourt en Santerre d'un accompagnement du Conseil Départemental à hauteur de **22 359 €**.

Après en avoir délibéré à la majorité (Contre : 1 : M. LAMBERT, Abstention : 1 : M. DEPRET), le Conseil Communautaire:

- Convient, dans le cadre Contrat de Territoire signé avec le Département, de l'attribution d'une subvention à la commune d'Ailly sur Noye, pour un montant de 75 765 €, et d'une subvention à la commune de Beaucourt en Santerre, pour un montant de 22 359 € afin de soutenir les projets identifiés ci-dessus,
- Autorise le Président à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré le 10 octobre 2019
à MEZIERES EN SANTERRE



Le Président,

Alain DOVERGNE

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le...14/10/19
Affiché le ...14/10/19...